

LE PURGATOIRE ABRÉGÉ

Par le Père L. Bronchain, Rédemptoriste.

Nous sommes obligés de croire avec toute l'Eglise

- a) Qu'il y a un purgatoire.
- b) Que les âmes qui s'y trouvent peuvent être secourues par les suffrages des fidèles, surtout par le saint sacrifice de la messe.

C'est un sentiment commun parmi les théologiens que le purgatoire est dans l'intérieur de la terre ; qu'on y souffre la peine du *DAM* ou la privation de la vue de Dieu ; et la peine du *SENS*, qui est celle du feu, le même, selon plusieurs, que celui de l'enfer.

La peine du *DAM* surpassé en intensité tout ce que l'on peut imaginer, sans excepter la peine du feu ; et celle-ci est plus grande à elle seule que toutes les souffrances de cette vie. Ainsi l'enseignent les docteurs.

1

Il est de foi que les tourments du purgatoire ne sont pas éternels. Les théologiens regardent comme une vérité certaine qu'ils ne se prolongeront pas au-delà du jugement général ; ils dureront pour chaque âme autant que l'exigera la dette plus ou moins grande qu'elle aura à payer à la justice divine, en quittant cette vie.

Il en est de même de l'intensité des peines : elle se mesure sur les diverses dispositions des âmes.

Les défunts en purgatoire ne peuvent plus pécher, puisqu'ils sont confirmés en grâce. Il suit de là qu'ils souffrent avec résignation et amour, en vue du bonheur éternel qu'ils attendent. Ils ne voudraient pas même sortir de leur prison et entrer au ciel, avant d'être entièrement purifiés.

D'un autre côté, ils ne peuvent plus mériter pour eux-mêmes quelque accroissement de grâce, ni proprement satisfaire pour ce qui leur reste du péché venial ou du péché mortel déjà pardonné quant à la coulpe¹.

Ils ne satisfont pas, dit Suarez, mais ils expient².

¹ (Du latin *culpa*, faute). Aveu devant la communauté des manquements à la règle de l'ordre. Battre sa coulpe est le geste de celui qui se frappe la poitrine pour se reconnaître fautif.

² L'action d'un homme qui apaise la colère de Dieu ; enlever le péché.

Pour bien comprendre cette doctrine, il faut se rappeler que tout péché produit en l'âme un double effet : la dette de la *COULPE* et celle de la *PEINE*. En d'autres termes, le pécheur, en offendant Dieu, devient *COUPABLE* et digne de *CHÂTIMENT*. Or, après que la *COULPE* est pardonnée, il reste d'ordinaire une *PEINE* à subir, peine plus ou moins grande selon les dispositions du pécheur repentant. Les âmes qui sont en purgatoire n'ont certes plus aucune souillure de couple de péché mortel dont les peines temporelles peuvent encore rester à expier. Et, si l'ardeur de la pure charité ne leur a pas tout enlevé pour la couple ou pour la peine, il leur reste à expier leur dette en purgatoire, dette provenant des péchés mortels déjà remis quant à la couple et des péchés véniables non suffisamment expiés ici-bas par la pénitence.

Voilà dans quel sens il faut entendre les mots de *TACHES*, de *SOUILLURE*, attribués aux âmes du purgatoire.

Mais comment leur venons-nous en aide ? Pour bien le comprendre, il faut distinguer dans nos œuvres, faites en état de grâce, une triple valeur aux yeux de Dieu.

1. Elles sont *MÉRITOIRES* de la vie éternelle, ou d'un nouveau degré de gloire dans le ciel.
2. Elles sont *IMPÉTRATOIRES*, ou capables de nous *OBTENIR* des grâces.
3. Elles sont *SATISFACTOIRES*, ou de nature à *SATISFAIRE* à la justice divine et à *L'APAISER* en notre faveur.

De ces trois sortes de valeur qui rendent nos œuvres si précieuses, la première est seule inaliénable ou *PERSONNELLE*. Les deux autres peuvent être *CÉDÉES* au prochain, ou lui profiter en vertu de la Communion des Saints. Quand nous les appliquons aux âmes du purgatoire, on dit que nous leur venons en aide par voie de *SUFFRAGE* ; ce qui signifie par voie *D'IMPÉTRATION* et de *SATISFACTION*.

2

Les *SUFFRAGES* approuvés spécialement par l'Eglise sont les prières, les aumônes, les jeûnes et les mortifications, les indulgences, la Communion, la sainte Messe.

Toutes ces œuvres, accomplies en état de grâce, peuvent être offertes pour les fidèles défunt, et Dieu les leur applique selon les règles de sa justice et de sa miséricorde.

Ces défunt qu'il nous est donné de secourir et qui sont dans l'impuissance de s'assister eux-mêmes, ne peuvent-ils pas prier pour nous et le faire avec fruit ? Oui, répondent plusieurs grands théologiens ; et c'est une pratique répandue parmi les fidèles, d'invoquer les âmes du purgatoire ; ce que l'Eglise semble approuver et autoriser au moins par son silence.

Si donc nous venons en aide aux fidèles défunt, ils nous aideront à leur tour. Ils le feront surtout quand ils seront au ciel en nous obtenant des grâces de sanctification. Par là notre vie pourra nous rendre dignes de jouir de la Vision béatifique immédiatement, ou du moins peu de temps après notre mort.

Le christianisme, dit saint Basile, n'est pas autre chose que l'imitation de son Auteur, et l'on ne mérite le nom de chrétien qu'à la condition de ressembler au Christ, notre Chef et notre Modèle.

En toute action, en toute prière, bonne œuvre, occupation offerte à Dieu, le mérite a trois parties :

1. Celle qui nous est propre et forme notre mérite *PERSONNEL*, mérite que nous ne pouvons donner à autrui et qui constitue le degré de gloire dont nous pourrons un jour jouir dans le ciel.
2. La partie *SATISFACTOIRE*, laquelle nous aide à expier nos fautes et que nous pouvons céder aux âmes du purgatoire par manière de suffrage.
3. La partie qu'on appelle *IMPÉTRATOIRE* et par laquelle nous obtenons l'augmentation des grâces divines est de même communicable. Elle nous sert à grandir toujours en vertus, à nous unir plus étroitement à Dieu, à faire chaque jour du progrès dans les voies de la perfection. C'est ce dernier effet de la prière que les fidèles défunt peuvent produire en nous, en nous obtenant des grâces abondantes en retour de nos légers services. Ayant éprouvé la rigueur de l'infinie justice, ils désirent avec ardeur, dans leur reconnaissance, parvenir à nous exempter des supplices qu'ils endurent.

Rien d'imparfait n'entre dans le ciel. Voici un bel exemple : dans le monastère où vivait sainte Thérèse, venait de mourir une religieuse, dont la vie n'avais été qu'odeur de sainteté. Cependant tandis que j'étais à l'office, dit sainte Thérèse, avant qu'on la portât en terre et environs quatre heure après sa mort, je vis son âme sortir du sol et monter au ciel. Elle était donc restée quatre heure en purgatoire ; ce qui est beaucoup pour une âme si parfaite, puisque chaque heure en ce lieu d'expiation paraît aussi longue qu'une année.

Mais en pensant aux autres, ne nous oublions pas nous-mêmes. Efforçons-nous de diminuer le plus possible le nombre de nos fautes légères, de nos manquements, de nos infidélités.

3

La peine du *SENS* et la peine du *DAM* sont réunies. Le feu pénètre d'outre en outre le défunt, et quoiqu'il endure par là les supplices les plus cruels, il ne se plaint que de la *PRIVATION DE LA VUE DE DIEU*, privation qui paraît être son principal tourment.

Les âmes vraiment converties sont pressées de réprimer leurs sens, de mâter leur chair, d'enchaîner leurs passions. Par ces moyens, elles se mettent en assurance contre les pièges de l'ennemi et s'éloignent de plus en plus des attractions du péché.

La moindre petite action faite pour vous plaire touche votre cœur et nous attire vos regards bienveillants.

O puissance des suffrages de l'Eglise militante ! comme elle désarme promptement la justice de celui qui punit par nécessité et fait miséricorde par inclination !

Oui, le paradis est à nous, si nous vivons toujours avec humilité et confiance, pensant que d'une côté, par nos péchés, nous méritons l'enfer, et que de l'autre, par la divine miséricorde, le ciel nous sera donné en vertu des mérites du Sauveur, de l'intercession de sa divine Mère et de notre bonne volonté.

Par la prière, nous attirons en nous la lumière, la force de remplir nos devoirs et de souffrir patiemment nos peines.

Une pratique que nous insinue le Sauveur lorsqu'il nous recommande de nous créer des amis dans le ciel : « tout ce que vous avez fait aux autres, vous l'avez fait à moi-même ».

Le commerce du monde est plein de dangers : on n'y trouve que dissipation, vanités, médisances, satisfactions des sens, souvent même impiété, corruption, oubli complet de Dieu, du salut et de l'éternité.

Ceux qui suivent le siècle, en donnant toute liberté à leurs sens, ils nourrissent en eux la passion de tout voir, de tout entendre, de prendre part à tous les plaisirs, ne pensent pas qu'en vivant de la sorte se préparent des châtiments terribles dans l'autre vie.

Mais je suis miséricordieux. Je suis prêt à pardonner à qui fait pénitence ; toutefois en pardonnant, je n'oublie pas la justice ; je modère seulement la peine.

Nous voyons s'accomplir ici ce que le Sauveur a dit dans l'Evangile : « on se servira envers vous de la mesure dont vous aurez usé envers les autres. » Si donc nous travaillons au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire, elles feront de même à notre égard quand nous serons dans le lieu de l'expiation. Bien plus, elles nous aideront dès cette vie dans nos peines, nos épreuves, nos tribulations.

N'est-ce pas d'ailleurs une œuvre bien consolante que de procurer à des âmes immortelles, non seulement la délivrance de leurs maux, mais encore l'acquisition de tous les biens en leur ouvrant le ciel ? et savoir qu'il y a là, dans le séjour des Bienheureux, une âme ou plusieurs qui s'intéressent à nous, n'est-ce pas un sujet de joie et un solide motif d'espérance ? plus saintes, plus puissantes, plus zélées que moi, peut se dire un chrétien charitable, ces âmes sauront me venir plus efficacement en aide que je ne saurais le faire par tous mes exercices de piété.

O Jésus, qui avez répandu votre sang pour tous les hommes ! ayez pitié des âmes qui sont vos épouses dans les prisons de l'autre vie. Accordez-leur la rémission des dettes qu'il leur reste à solder à votre divine justice. Faites-leur voir la lumière éternelle, celle qui éclaire et réjouit les Elus. Montrez-leur votre face sacrée, dont un seul regard apporte plus de bonheur à vos amis, que ne saurait en donner le monde, avec ses fêtes et ses plaisirs. Ah ! daignez purifier mon cœur de toute attache aux choses terrestres, afin que vivant toujours sous votre conduite je puise arriver au ciel et y entrer aussitôt après mon dernier soupir, pour vous y louer éternellement. O Marie, Mère des âmes souffrantes, consolatrice des affligés ! délivrez les fidèles défunt qui satisfont en purgatoire à la justice de votre divin Fils !

PRATIQUE. Disons souvent aujourd'hui : « Mon Jésus, miséricorde ! » avec l'intention d'appliquer aux âmes du purgatoire les indulgences attachées à cette prière¹.

L'ORGUEIL, dit l'Esprit-Saint, est le principe de tout péché. C'est une *ESTIME DÉRÉGLÉE* de notre propre excellence, qui nous porte à nous éléver plus qu'il ne convient, nous fait rechercher les honneurs, nous attache à nos idées et à nos volontés, nous rend présomptueux, suffisants, ambitieux, et nous fait pécher contre tous les commandements.

¹ Indulgence de cent jours chaque fois.

Celui qui sait, dit saint Jérôme, qu'il est cendre et poussière et que bientôt il rentrera dans la terre, comment pourrait-il s'enorgueillir ?

Efforçons-nous de devenir petits dans notre estime, *EN MÉDITANT CE QUE NOUS SOMMES DE NOUS-MÊMES* sans le secours de Dieu. Qu'avons-nous autre chose, de notre fonds, que le néant ? et ce néant passé à l'être par une création gratuite et indépendante de nous, qu'est-il sans la vie naturelle et sans la vie de la grâce que Dieu peut seul lui conserver ?

PRATIQUE : Répétons souvent cette prière indulgencée : « Jésus, doux et humble de Cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre¹. »

Voilà donc comment Dieu, s'il veut délivrer une âme ou abréger ses peines avant qu'elle ait satisfait entièrement elle-même à sa justice, fait dépendre sa délivrance de *L'ACQUITTEMENT DES DETTE CONTRACTÉES* durant la vie ici-bas de l'âme.

Pour tenir notre cœur entièrement dégagé, il nous inspire souvent de faire *L'AUMÔNE*, d'assister les nécessiteux, de contribuer aux bonnes œuvres patronnées par l'Eglise, notre Mère.

Un des meilleurs exercices de piété que l'on puisse pratiquer en ce monde, dit saint Augustin, c'est d'offrir des sacrifices, des aumônes et des prières pour les défunt.

Considérée en elle-même, la prière pour les défunt est des plus méritoires, parce qu'elle se fait en faveur d'un prochain très agréable à Jésus-Christ et déjà assuré de sa prédestination ; elle l'assiste dans une nécessité extrême, puisque de lui-même il ne peut s'aider en rien.

Pratique. Répétons souvent en faveur des âmes du purgatoire ces oraisons jaculatoires indulgencées ! « Mon Jésus, miséricorde² ! » « Doux cœur de Marie, soyez mon salut³ ». 5

Sœur Suzanne-Marie eut une apparition. La sœur lui demanda si les messes qu'on célèbre pour les défunt ne leur procurent pas beaucoup de soulagement. Elle répondit : « oui, mais il est encore plus utile de sacrifier pendant la vie la volonté propre et de faire mourir le vieil Adam, opposé à la sainteté divine à laquelle nous devons retourner ».

Une autre apparition dit un jour : « si l'on connaissait le prix et l'excellence de l'état de bassesse et d'humiliation, on choisirait toujours les états les plus ravalés, parce qu'ayant quelque rapport aux anéantissements du Fils de Dieu, ils donnent à l'âme bienheureuse une union singulière avec ce divin Sauveur.

Supportons spécialement avec une humble résignation les froideurs, les affronts, les mépris, les railleries, et tout ce qui blesse notre orgueil, notre vanité et la susceptibilité de notre amour-propre. Le support généreux de telles peines abrégera considérablement, et plus que les pénitences corporelles, les expiations qu'il nous faudrait subir en purgatoire. Aimons habituellement de vivre ignorés, oubliés, comptés pour rien parmi les hommes, à l'exemple de Jésus vivant à Nazareth comme

¹ 300 jours d'indulgence.

² 100 jours d'indulgence chaque fois.

³ 300 jours d'indulgence chaque fois.

un simple ouvrier. Ces dispositions sont très favorables à notre avancement et à l'entièvre purification de notre cœur.

PRATIQUE. Prions la Reine du ciel de nous aider à délivrer les âmes du purgatoire, afin de suppléer ainsi à ce qui manque à notre ferveur, si éloignée de celle des Saints. Disons trois fois à cette intention : « Doux cœur de Marie, soyez mon salut¹ ».

Mais, direz-vous, *COMMENT DÉLIVRER LES ÂMES* d'un si long purgatoire ? – Si vous ne pouvez pas les délivrer entièrement, au moins pourrez-vous les *SOULAGER*. Vous désirez savoir, disait une de ces âmes à sainte Brigitte, si les bonnes œuvres que l'on fait pour moi sur la terre allègent mes souffrances. Je vous réponds par une similitude. Supposez les deux bassins d'une balance, et dans l'un des bassins une masse de plomb. Si dans le bassin vide, on mettait des choses légères, la masse de plomb n'en serait pas d'abord ébranlée ; mais si l'on *PERSÉVÉRAIT* à entasser l'un sur l'autre ces objets d'un poids imperceptible, un jour viendrait qu'ils emporteraient le poids du lourd métal. J'ai beaucoup péché ; aussi me trouvé-je *EN UN LIEU PROFOND* ; mais tout ce que l'on fait pour moi, la prière, l'aumône de biens justement acquis, allègent ma peine et m'élèvent de jour en jour vers Dieu. – Voilà comment nous pouvons soulager, et, à la longue, délivrer les âmes qui seraient condamnées à passer des siècles en purgatoire.

Obéissons aux attractions de la grâce, qui souvent nous presse de nous recueillir, de penser à Dieu et aux choses du salut ; qui nous inspire de prier sans relâche, afin d'avoir la force de remplir tous nos devoirs et de nous rendre irréprochables aux regards du souverain juge.

Pour mieux arriver là, intéressons à notre cause les âmes du purgatoire, en les recommandant souvent à Dieu et même en les invoquant. Parmi elles, n'oublions pas les plus abandonnés, afin qu'elles aussi reçoivent de nous quelque soulagement et s'unissent au concert d'actions de grâces, qui s'élève de ce lieu de supplice, en notre faveur, si nous leur sommes entièrement dévoués.

PRATIQUE. Quand nos souffrances nous accablent, songeons combien il doit être plus pénible de supporter en purgatoire des peines beaucoup plus cruelles, non une heure, ni un jour, mais des semaines, des années et des siècles.

Rappelons-nous que les occasions de nous mortifier ne nous manquent pas. Nous pouvons en effet éviter de nous plaindre quand on nous contrarie, qu'on nous néglige, qu'on nous oublie à table ou ailleurs ; quand on nous fait attendre, qu'on nous dérange, qu'on se montre importun à notre égard. Ne pourrions-nous pas de même garder toutes les règles de la politesse, de la délicatesse, de la modestie chrétienne, règles fort à charge à notre nature déchue, et qui, toujours observées, nous fournissent l'occasion de nombreux actes de renoncement ? ainsi, sans sortir de la vie ordinaire, nous pourrions nous gêner, nous mortifier beaucoup, dans l'intention de plaire à Dieu et de nous dévouer au prochain ; ce qui nous vaudrait un poids immense d'expiation et de mérites auprès du souverain Juge.

¹ 300 jours d'indulgence chaque fois.

O Jésus, vous dont la vie a été un sacrifice et un martyre continual ! ne permettez pas que je sois un membre délicat sous un chef couronné d'épines. Par l'intercession de la Mère de douleurs, accordez-moi la contrition de mes péchés, l'esprit de pénitence, et le courage de retrancher à mes sens et à mes inclinations tout ce qui est contraire à la vraie sainteté. Inspirez-moi l'esprit de componction et la crainte de vos jugements, afin que j'y puise le courage de tout supporter et de m'imposer même des privations en expiation de mes fautes quotidiennes.

PRATIQUE. Répétons souvent cette prière indulgenciée : « Très doux Jésus ! ne me soyez pas un Juge, mais un Sauveur.¹ » Prions pour les âmes immortifiées, qui sont présentement en purgatoire.

L'homme peut dompter tous les animaux ; mais quel est celui qui sait dompter sa langue ? celui-là est un homme parfait.

L'abondance des paroles, dit l'Esprit-Saint, est rarement sans péché. Nous devons donc nous habituer à garder souvent le silence, afin d'apprendre à ne point parler inconsidérément. Combien seront punis pour n'avoir point mis un frein à leur langue, lorsque le devoir les y obligeait !

Oh ! que le silence est un bien précieux ! celui qui sait se taire à propos évite ce qui peut troubler son âme ou celle des autres. Il ne parle que lorsque ses paroles valent mieux que son silence. De là vient que sa conscience est toujours pure, toujours calme et tranquille. Car il est difficile de s'entretenir souvent avec les créatures sans commettre quelque faute contre le Créateur, soit par vanité, jactance, prétention, présomption, soit par imprudence, chagrin, humeur, mécontentement, soit enfin par dissipation, gaîté excessive, oubli des convenances ou des égards dus au prochain.

Le silence, quand il est dans l'ordre et la volonté de Dieu, non seulement nous préserve des ces écueils, mais encore nous aide à nous *RECUEILLIR*, à penser à Jésus, à puiser en lui les lumières qui nous rendent sages et prudents dans la conversation. Il nous force, dit saint Bernard, à *MÉDITER* les choses célestes et à devenir ainsi moins terrestre dans nos sentiments et nos entretiens. Il *GARDE NOTRE CŒUR* contre l'influence du monde, nous conserve dans la ferveur, nous tient détachés de la terre, nous dispose à aimer Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes. — Le silence, dit Isaïe, cultive la justice ou la sainteté dans les âmes. Il nous aide à pratiquer beaucoup de vertus et à récolter une abondante moisson de *MÉRITES*. Combien de fois, en effet, ne pouvons-nous pas taire, tantôt par *HUMILITÉ*, en nous estimant indignes de parler ou en omettant de dire ce qui pourrait tourner à notre louange ; tantôt par *OBÉISSANCE*, en ne répliquant pas à ceux qui nous commandent, tantôt par *CHARITÉ*, en fuyant la critique, le blâme, les reproches sur le compte du prochain : tantôt enfin par esprit de soumission et de *PATIENCE*, en évitant de nous plaindre des événements, des privations, des accidents et des dispositions quelconques de la divine Providence !

Formons donc la résolution de nous taire, chaque fois que l'obéissance, la prudence, la nécessité, la charité et la crainte fondée d'un plus grand mal nous en font un devoir. Gardons le silence, surtout dans le Lieu saint. De même, quand nous sommes émus, impatients, colères, portés à répondre, à

¹ 50 jours d'indulgence chaque fois.

invectiver¹, à injurier. « Celui qui met alors un frein à sa bouche, dit l'Esprit-Saint, conservera son âme en paix ».

O mon Dieu ! je me repens des fautes nombreuses que j'ai commises par la langue, et je suis résolu de me corriger à l'avenir. Accordez-moi la grâce de pratiquer fidèlement le silence, selon les temps et les circonstances ; d'éviter les entretiens nuisibles aux autres ou à moi-même. Je me propose de me recueillir souvent en votre présence afin d'apprendre de vous quand je dois me taire et quand je dois parler.

PRATIQUE. Avant de rompre le silence, voyons si nos paroles seront utiles au prochain ou à nous-mêmes ; si par là nous ne blesserons aucune vertu, ou ne flatterons point notre amour-propre. — Récitons trois *AVE MARIA* pour les fidèles défunt qui souffrent en purgatoire à cause de l'intempérance de leur langage.

La tiédeur est une sorte d'engourdissement volontaire où tombe une âme par suite de l'habitude qu'elle a contractée de commettre des fautes véniales sans crainte et sans remords. Cet état est des plus dangereux pour le salut, puisqu'il conduit au péché mortel ; il est de plus rigoureusement puni par la justice divine dans les flammes du purgatoire.

L'ange du Seigneur dit : « tu n'es ni froid, ni chaud... »², c'est-à-dire, ni en état de péché mortel ni dans la ferveur.

Le Seigneur, en effet, est la pureté et la beauté infinies ; la moindre résistance à ses volontés nous met dans une certaine opposition avec lui ; ce qui produit en nous une laideur qui, rapprochée de la beauté de Dieu, nous fait paraître des monstres.

Notre nature est si portée à se flatter et à s'excuser.

PRATIQUE. Redisons souvent cette prière indulgencée : « Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses³ ». Appliquons-en les indulgences aux âmes qui souffrent en purgatoire à cause de leur manque de ferveur.

Nous voyons ce que peut dans le purgatoire le divin Sacrifice. Cela n'est pas étonnant, puisque la messe est l'acte par excellence de la religion. Par elle, nous rendons à Dieu une gloire, une louange infinie. Toute la création n'est pas capable d'honorer Dieu comme le fait une seule messe, et, si tous les hommes et tous les anges devenaient des martyrs, ils ne pourraient par eux-mêmes expier la moindre faute, tandis qu'une messe suffit à effacer tous les crimes de la terre. On comprend par là pourquoi les âmes du purgatoire sont si désireuses de participer au divin sacrifice.

Dans nos pratiques pieuses, demandons-nous : qu'est-ce que l'oraison, la sainte Messe, la Communion ? *L'ORAISSON* est un entretien sérieux avec le Roi des rois sur les intérêts les plus sacrés de notre âme, sa sanctification et son éternité. La *MESSE* est le renouvellement du sacrifice du Calvaire ou la Rédemption continuée. Une seule messe suffirait pour racheter une infinité de mondes.

¹ Lancer des injures.

² Apoc. 3, 15.

³ 50 jours d'indulgence chaque fois.

La *COMMUNION* est l'application la plus complète, la plus féconde du sacrifice de l'autel à chacune des nos âmes. C'est l'union la plus étroite de notre cœur avec le cœur de l'Homme-Dieu.

Ces âmes en purgatoire, quant à leur volonté, leur charité ardente la tient si étroitement soumise aux ordres et à la disposition de Dieu dans laquelle elles se voient, qu'elles sont trop contente de souffrir et ne regardent pas leurs peines comme de véritables maux.

O péché, maudit péché ! pourquoi les hommes ne frémissent-ils pas à ton seul aspect ? ah ! c'est qu'ils réfléchissent trop peu, distraits qu'ils ont par les objets sensibles qui les entourent.

Ainsi nous devrions nous détacher des richesses qui passent, des plaisirs inutiles au salut. Notre unique aspiration devrait être de vivre ici-bas dans l'amitié divine, de dominer nos passions, d'assujettir tous nos instincts vicieux, de pratiquer l'humilité, l'obéissance, la mortification, le détachement et les autres vertus. Chaque matin, proposons-nous de passer saintement la journée, d'être fidèles à nos exercices de piété, de les faire avec foi, attention et ferveur ; de remplir nos devoirs d'état en la présence de Dieu, l'invoquant souvent et nous unissant en tout à Jésus, Marie, Joseph travaillant à Nazareth. Formons en même temps l'intention de chercher uniquement Dieu, sa grâce, sa gloire, son bon plaisir, en toutes nos paroles, actions et souffrances.

Toutes les vingt-quatre heures en effet, cent mille âmes quittent cette vie et entrent dans l'éternité ; ce qui fait plus de quatre mille par heure, plus de mille par quart d'heure et plus de trois cent en cinq minutes.

9

On peut considérer comme inclinations naturelles, ces petites sensualités dans le manger, cette tendance à prendre nos aises, à voir, à écouter tout ce qui nous plaît...

Si nous exerçons la charité au point de rendre le bien pour le mal, nous forçons le Seigneur à se conduire de même à notre égard : « pardonnez, dit-il, et l'on vous pardonnera. » Le Sauveur oubliera nos fautes et nous communiquera ses grâces, en proportion de la bonté que nous aurons exercée envers le prochain, surtout envers ceux qui nous contrarient : « si je ressuscitais les morts, disait la bienheureuse Baptise Varani, je serais moins sûre d'être aimée du Seigneur, qu'en faisant du bien à mes ennemis ».

O divin Maître ! vous direz un jour aux élus : j'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai eu besoin d'assistance, et vous m'avez secouru, secouru dans la personne du prochain à qui *J'AI TRANSMIS MES DROITS*.

Des auteurs graves rapportent qu'au moment de sa mort, la bienheureuse Vierge sollicita et obtint de son Fils la grâce d'entrer au ciel accompagnée de toutes les âmes détenues en purgatoire.

Vivons ici-bas dans un grand dégagement intérieur, comme si nous étions seuls avec notre Créateur en ce monde.

Pratique. Répétons souvent au profit des âmes du purgatoire cette belle oraison jaculatoire si riche d'indulgences : « doux cœur de Marie, soyez mon salut¹ ».

Un saint évêque, ravi en esprit, vit un enfant qui, à l'aide d'un hameçon d'or et d'un fil d'argent, tirait du fond d'un puits une femme qui s'y noyait. Après son oraison, comme il se rendait à l'église, il aperçut ce même enfant agenouillé, priant sur une tombe du cimetière. « Que fais-tu là ? mon petit ami, lui demanda-t-il. Je dis, répondit l'enfant, *NOTRE PÈRE* et *JE VOUS SALUE, MARIE*, pour l'âme de ma mère dont le corps repose ici ». le prélat comprit aussitôt que Dieu avait voulu lui montrer l'efficacité de la prière la plus simple ; il connut que l'âme de cette mère venait d'être délivrée, que l'hameçon d'or était le *PATER*, et *L'AVE* le fil d'argent de cette ligne mystique qu'il avait vue.

Outre la vertu *SATISFACTOIRE* que possède toute prière, il est des prières auxquelles est attachée une indulgence. Une indulgence est la rémission des peines *TEMPORELLES* dues au péché, accordées par le pouvoir des clés en dehors du sacrement : en d'autres termes, c'est un acte de l'autorité spirituelle, par lequel le pécheur est libéré, en dehors du sacrement de Pénitence, *DE LA PEINE OU D'UNE PARTIE DE LA PEINE DUE À SES PÉCHÉS*.

Une indulgence *PLÉNIÈRE* ou totale est la remise de *TOUTE* la peine due à la justice de Dieu.

10

Une indulgence *PARTIELLE* est la remise d'une partie de la peine exigée par la justice divine.

De là une indulgence de sept ans, d'un an, de cent jours signifie une remise de peine équivalente à celle dont le pécheur se serait libéré pour le purgatoire, par l'accomplissement d'une pénitence canonique de sept ans, d'un an, de cent jours.

Comme l'âme en état de péché mortel est digne de l'enfer, et que les indulgences ne s'appliquent pas aux tourments éternels, il s'en suit que la grâce sanctifiante est nécessaire à quiconque veut gagner une indulgence.

Les indulgences sont dans l'Eglise un vrai trésor spirituel, tiré des mérites de Jésus et des Saints et ouvert à tous les fidèles, qui peuvent y puiser pour eux-mêmes et pour les défunt.

Louons donc la bonté de Dieu, qui nous a donné un moyen di puissant de nous enrichir spirituellement, et de faire part de biens si précieux à ceux qui languissent dans les prisons du purgatoire. Par une seule indulgence *PLÉNIÈRE*, nous pouvons délivrer l'âme à qui nous l'appliquons.

Entre les indulgences partielles, remarquons celles qui sont attachées à certaines oraisons jaculatoires, faciles à retenir et à répéter pendant les occupations journalières. Telles sont, par

¹ 300 jours d'indulgence chaque fois.

exemple, les suivantes : « *MON JÉSUS, MISÉRICORDE¹. --- DOUX CŒUR DE MON JÉSUS, FAITES QUE JE VOUS AIME TOUJOURS DE PLUS EN PLUS². --- DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT³.* » — Ces prières courtes et riches d'indulgences, ont une grande valeur auprès de Dieu pour le soulagement des défunts.

Oh ! combien les moindres prières ont d'efficacité pour adoucir les souffrances des fidèles défunts ! combien plus, quand ces prières sont indulgencées et souvent redites !

Beaucoup de théologiens assurent, dit saint Alphonse, que les âmes du purgatoire, sans être en état de prier pour elles-mêmes, peuvent cependant *PRIER POUR NOUS*. Dieu leur fait connaître nos besoins, quand nous les invoquons et leur rendons service. Elles le savent, d'ailleurs, dans l'exil où nous sommes, l'assistance divine nous est toujours nécessaire et elles nous aident à l'obtenir. Si Dieu, pour satisfaire aux droits de sa justice leur ôte tout moyen de se soulager elles-mêmes, il ne s'en suit pas que leur grande charité ne puisse intervenir en notre faveur.

« Oh ! si l'on savait, disait le vénérable curé d'Ars, M. Vianney, si l'on savait combien grande est la puissance des bonnes âmes du purgatoire sur le cœur de Dieu, et si l'on connaissait bien toutes les grâces que nous pouvons obtenir par leur intercession, elles ne seraient pas tant oubliées. Il faut bien prier pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous. » — Cette dernière parole indique le véritable esprit de la dévotion aux âmes du purgatoire. Nous ne devons pas tant les invoquer directement, comme on fait en s'adressant aux Saint du paradis selon la pratique de l'Eglise ; mais plutôt provoquer leur intercession par la multiplicité et l'efficacité de nos suffrages. Ce qui s'appelle : bien prier pour elles afin qu'elles prient bien pour nous. Cette méthode est pleinement conforme à l'esprit de l'Eglise. Cependant on ne s'en écarterait pas non plus en suivant le sentiment de sainte Catherine de Bologne que nous venons de citer. « Quand je veux obtenir quelque grâce de notre Père céleste, écrit-elle, j'ai recours aux âmes qui sont détenues dans le purgatoire : je les supplie de présenter à la divine majesté ma requête en leur nom, et je sens que je suis exaucée par leur entremise. » Et de fait, saint Brigitte entendit les âmes des fidèles défunts crier ensemble du lieu de leur expiation : « Seigneur, Dieu tout-puissant ! rendez le centuple à ceux qui nous assistent à ceux qui nous assistent par leurs prières et qui vous offrent des bonnes œuvres pour nous faire jouir de la lumière de votre divinité. »

11

Que conclure de là ? que nous devons beaucoup prier pour les fidèles défunts et en même temps réclamer le secours de leurs supplications⁴. Ils ne viendront pas sans doute nous aider en personne, comme il est arrivé quelquefois ; ce que nous ne devons pas exiger ; ils ne viendront pas non plus nous apprendre leur délivrance, comme ils ont fait aux Saints ; ce à quoi il ne faut pas prétendre ; mais ils intercéderont en notre faveur. Or leurs prières ont beaucoup de force auprès de Dieu. Ils sont ses enfants, enfants tendrement aimés, à qui le royaume des cieux est non seulement promis, mais assuré. Ce sont des Saints ornés de vertus et surtout animés d'une confiance sans bornes en la bonté du Père céleste et dans les mérites de Jésus. A eux comme à nous, et plus qu'à nous, mais assuré. Ce sont des Saints ornés de vertus et surtout animés d'une confiance sans bornes en la bonté du Père céleste et dans les mérites de Jésus. A eux comme à nous, et plus qu'à nous, car ils sont plus agréables au

¹ 100 jours chaque fois.

² 300 jours.

³ Idem.

⁴ Prières continues et humbles.

Sauveur, il a été dit : « demander et vous recevrez. » Combien de grâces ne nous obtiendront donc pas de tels intercesseurs !

Cependant ils prieront en proportion de notre zèle à les recommander à Dieu. N'est-il pas juste, en effet, qu'ils oublient ceux qui les oublient ; qu'ils se montrent indifférents envers ceux qui n'ont pour eux que de la froideur ? nos suffrages sont d'ailleurs in titre à leur gratitude et les obligent ainsi à penser à nous, à prier pour nous. Notre assistance leur est si agréable qu'ils sont prêts à nous rendre tous les services pour la provoquer et la mériter.

S'abstenir de paroles mordantes, indiscrettes, contraires à l'humilité, à l'obéissance, à la charité, est une obligation pour tout chrétien ; aussi nous ne le faisons jamais sans mériter beaucoup devant Dieu. Le silence, la charité, la soumission sont des pratiques exigées par la profession religieuse.

Tout effort quelconque pour pratiquer le bien est un acte de pénitence et de mortification, qui adoucira, abrégera notre purgatoire, et même nous en exemptera, si nous multiplions ces actes, en n'écoulant jamais nos dégoûts, nos répugnances, mais en obéissant ponctuellement à la volonté de Dieu.

Combien ne rencontrons-nous pas d'occasions de souffrir et de nous faire quelque violence, soit dans la prière, soit dans nos occupations, soit dans nos rapports journaliers avec le prochain ! tantôt c'est un regard dangereux qu'il nous faut éviter, une personne peu sympathique que nous devons bien accueillir ; tantôt c'est un mouvement d'humeur ou un nage de tristesse qu'il nous faut réprimer ou écarter. D'autres fois c'est une joie trop naturelle à tempérer, un devoir pénible à remplir et à terminer courageusement, ou bien un ennui, un reproche immérité à supporter en paix, ou bien encore une phrase à interrompre, soit pour obéir, soit pour vaincre l'empressement. Toutes ces petites mortifications réunies pèsent beaucoup dans la balance de Dieu, et contribuent puissamment à apaiser sa justice irritée par nos fautes.

12

Examinons donc si nous sommes attentifs à veiller sur nous-mêmes, à vivre recueillis et toujours prêts à embrasser la volonté de Dieu, quoi qu'il nous en coûte. Savons-nous, quand Dieu le demande, sacrifier notre temps, nos habitudes, nos relations, nos études, nos lectures, nos goûts particuliers, et même nos exercices de piété ? savons-nous retenir une parole de plainte, de critique, de mécontentement, réprimer une impression de dépit ? ne montrons-nous qu'à Dieu les froissements de notre cœur, et restons-nous toujours calmes, paisible, amis du devoir, constamment dévoués, malgré les tristesses et les angoisses intérieures ? oh ! combien de telles dispositions sont agréables à Dieu et plus capables de nous préserver du purgatoire, que les jeûnes et les austérités !

PRATIQUE. — Ne passons pas une heure, sans offrir à Dieu en union avec Jésus-Christ, quelque petit acte d'abnégation intérieure ou de mortification des sens. Faisons-le pour le soulagement ET la délivrance des âmes du purgatoire, et dans l'intention d'expier nos propres fautes.

Un soir, dit sœur Suzanne-Marie, lors d'une apparition d'une de ses parente, je lui demandai, continue cette même sœur, ce qui donnait plus de peine aux âmes du purgatoire. — C'est, me répondit-elle, le souvenir des occasions qu'on a perdues de souffrir pour Dieu. Au moment de la mort, Jésus se montre à l'âme dans l'état où son amour l'a réduit pour la racheter. Cette vue lui donne une

claire connaissance de ses lâchetés et un profond regret d'avoir méprisé tant d'occasions de répondre à la divine bonté. La douleur qu'elle en conçoit est aussi pénible que les flammes du purgatoire, et, ce qui la touche davantage, c'est de n'être plus en état de racheter les biens infinis qu'elle a perdus, et de ne pouvoir plus souffrir (avec mérite) pour Jésus-Christ. S'il était permis à une âme de revenir sur la terre, après avoir expérimenté le doux regard de Jésus, au moment de la mort, elle s'adonnerait à des austérités et à des souffrances qui étonneraient le monde.

COMMUNIQUEZ-MOI l'amour des souffrances ; faites-moi recevoir en paix, pour vous plaire et en union avec vous, toutes les peines de cette vie.

« *HÂTES-VOUS DE NOUS RÉCONCILIER AVEC NOTRE ADVERSAIRE PENDANT QUE VOUS ÊTES EN CHEMIN AVEC LUI*, c'est-à-dire, pendant que vous vivez sur la terre, réconciliez-vous avec la justice divine, pourquoi ? *DE PEUR QUE VOTRE ADVERSAIRE NE VOUS LIVRE AU JUGE ET QUE LE JUGE NE VOUS LIVRE À SON MINISTRE, ET QUE NOUS NE SOYEZ ENVOYÉ EN PRISON. EN VÉRITÉ, JE VOUS LE DIS, VOUS NE SORTIREZ PAS DE LÀ, QUE VOUS N'AYEZ PAYÉ JUSQU'À LA DERNIÈRE OBOLE*.¹ Ces paroles du Sauveur ne prouvent-elles pas combien il désire nous voir exempts des supplices du purgatoire ?

¹ Matth, 5, 25.